

Xior Student Housing conclut un accord sur l'acquisition de 69 chambres d'étudiants à Bruxelles

Valeur d'investissement d'environ 8,41 millions d'euros

Anvers, Belgique – 9 juin 2016 – Xior Student Housing NV, le BE-REIT spécialisé dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas, a conclu un accord sur l'acquisition de 69 chambres d'étudiants dans le centre de Bruxelles. Cette transaction représente une valeur d'investissement d'environ 8,41 millions d'euros. L'acquisition est prévue pour 2017 et la location des chambres à partir de l'année académique 2017-2018.



Accord sur l'acquisition de 69 unités dans le centre de Bruxelles

Xior a conclu un accord sur l'acquisition d'un complexe de logements étudiants situé rue de Laeken, dans le centre de Bruxelles. Xior acquerra 69 unités meublées composées de 39 unités pour étudiants individuelles, avec salle de bain (douche, toilette et lavabo) et kitchenette privés, et 30 unités avec salle de bain.

Les bâtiments se situent au cœur de la capitale et à distance de marche des divers transports en commun (tels que la gare de Bruxelles-Nord et les stations de métro/tram/bus) et proche des divers établissements d'enseignement (notamment Vlerick Business School, Odisee Hogeschool, Université Saint-Lois).

Cette acquisition permet à Xior de faire ses premiers pas dans la plus grande ville estudiantine de Belgique, dont le nombre d'étudiants est estimé à 100 000, avec une très forte demande de logements pour étudiants de qualité.

Ce projet sera acquis en 2017. Ce nouveau complexe immobilier est en cours de construction et devrait être prêt pour l'année académique 2017-2018.

Cette acquisition représente une valeur d'investissement d'environ 8,41 millions d'euros et l'immeuble meublé devrait générer annuellement des valeurs locatives d'environ 463 milliers d'euros. La transaction est soumise à certaines conditions usuelles.

Ce projet a été redéveloppé par L.I.F.E. NV, avec qui Xior a récemment conclu un accord sur l'acquisition de 143 unités pour étudiants à Maastricht¹.

Christian Teunissen, CEO de Xior : « *L'acquisition de ces 69 toutes nouvelles unités dans le pentagone de Bruxelles constitue la première étape dans le développement de notre portefeuille immobilier dans la plus grande ville estudiantine de Belgique.* »

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing NV
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be | info@xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Arne Hermans, CIO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Au 31 mars 2016, Xior Student Housing détient un portefeuille immobilier d'une valeur d'environ 206 millions d'euros. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

¹ Voir le communiqué de presse du 23 mai 2016.

Disclaimer

Le présent communiqué de presse contient des informations, des prévisions, des affirmations, des opinions et des estimations à caractère prospectif préparées par Xior en relation avec les attentes actuelles concernant les performances futures de Xior et du marché sur lequel la société opère (les « déclarations prospectives »). De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques, incertitudes et hypothèses, d'ordre général et spécifique, qui bien que semblant raisonnables au moment de leur formulation, peuvent ou non se révéler correctes. Il existe un risque que les déclarations prospectives ne se vérifient pas. Certains événements sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de Xior. De plus, ces déclarations prospectives sont valables uniquement à la date de publication du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne préjugent pas de l'évolution ultérieure desdites tendances ou activités. Ni Xior, ni ses représentants, agents ou conseillers ne garantissent que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et aucun d'eux ne déclare, garantit ou prédit que les résultats anticipés dans lesdites déclarations prospectives seront effectivement réalisés. En conséquence, les bénéfices, la situation financière, les performances ou les résultats effectifs de Xior peuvent se révéler significativement différents des prévisions présentées à cet égard de manière explicite ou implicite dans les présentes déclarations prospectives. Sauf si requis par la réglementation en vigueur, Xior décline expressément toute obligation ou garantie d'actualiser ou de réviser publiquement les déclarations prospectives. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.